

<https://www.snetap-fsu.fr/Nouvelle-rencontre-avec-le-Cabinet.html>



Voie professionnelle et évaluation : quelle volonté politique ?

- Nos Actions - Les Communiqués -

Date de mise en ligne : mardi 2 décembre 2014

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Voie professionnelle et évaluation - des engagements ministériels... ...qui n'engageraient que ceux qui les croient ?

Les élèves de la voie professionnelle de l'Enseignement Agricole méritent mieux !

Concernant la réforme subie de la voie professionnelle, le passif commence à être plus que lourd... tant du côté de la [DGER](#) que du Cabinet du Ministre.

Reste la responsabilité et la volonté politique du Ministre... qui pour l'instant ne sont pas à la hauteur de l'inertie de son Administration sur un sujet pourtant au cœur de l'identité de l'Enseignement Agricole.

Côté DGER, **après 3 promotions de bac pro 3 ans et un taux d'échec majeur désormais installé..., les circulaires « individualisation » passent reconduites à l'identique et les moyens - toujours en [HSE](#) - baissent au point d'en être réduit à une simple « variable d'ajustement » (-25 % en moyenne).**

Si ça n'est pas une forme de mépris clairement affichée pour les élèves de la voie professionnelle en difficulté, on ne sait comment qualifier une telle posture.

De la même manière, et alors qu'elle a plein la bouche de l'innovation et de l'expérimentation pédagogique, **la DGER en est même venue à ne pas suivre les demandes du Ministre (audience du 23 mai 2014), en se refusant, en dépit de consignes explicites, à examiner les dossiers d'ouverture de classes spécifiques.**

Cela, au mépris des projets élaborés par les équipes, le DGER s'est contentée de gloser sur les résultats de la seule classe mise en place en France, alors même qu'elle a neutralisé la mission du corps d'inspection depuis 2011 sur ce dispositif d'individualisation non assumé... faute de moyens !

Côté Cabinet, après 3 années sans prise de décision, le 30 août dernier, la nouvelle conseillère à l'EA semblait avoir au minima pris la mesure du malaise, et concernant plus particulièrement le dispositif « **classe spécifique** » avait indiqué qu'elle se prononcerait sur les projets présentés pour la rentrée prochaine dans le cadre de l'exercice « structures », soit au plus tard début 2015.

Or, force est de constater que l'engagement n'aura pas fait long feu... Ainsi, s'est-elle retranchée ce 27 novembre derrière la décision du Ministre (audience du 27 octobre) - positive en l'occurrence - de commander un **rapport à l'Inspection Générale (CGAER) et l'Inspection de l'Enseignement Agricole pour évaluer la réforme du bac pro 3 ans et les dispositifs mis en ½uvre jusque là afin de « corriger la perte d'un an de formation »...**

On voit donc une fois de plus se profiler une année sans décision, sans correctif par rapport à une individualisation incapable de répondre aux difficultés avérées des élèves de la voie pro en difficulté, qui décrochent, redoublent en nombre.

Le SNETAP-FSU entend rappeler au Ministre l'ensemble des engagements pris sur fond de nécessité et d'urgence à statuer sur les projets de classes spécifiques déposés

par plusieurs établissements et cela sans plus de délai.

Le devenir de l'évaluation en [CAPA](#) : vous avez dit négociation ?

Concernant l'évaluation, la Conseillère du Ministre a rappelé la mise en œuvre d'un débat général en 2015.

L'engagement sera donc bien tenu... en dépit d'une DGER bien hésitante en [CTEA](#) le matin même de cette audience... sur son périmètre, son calendrier.

Le SNETAP-FSU a rappelé de son côté l'impérieuse nécessité d'une approche d'ensemble des modalités d'évaluation dans l'enseignement agricole et est revenu sur la question particulière de **la rénovation du CAPA, déjà engagée, et qui prévoit de nouvelles modalités d'évaluation.**

Le Ministre avait annoncé le 27 octobre dernier une négociation à partir des propositions de la DGER.

Or, à ce stade force est de constater l'absence de réelles avancées puisque **le texte qui sera soumis au vote le 18 décembre en Commission Professionnelle Consultative reste identique à la version du 12 novembre et ceci malgré plusieurs rencontres.**

La Conseillère du cabinet s'est contentée de souligner l'aspect technique de cette question et **a renvoyé le SNETAP vers l'Inspection** de l'Enseignement Agricole.

Nous n'avions toutefois pas attendu cet échange pour programmer cette rencontre qui doit avoir lieu avant le 18 décembre.

Pour autant, cet échange ne saurait tenir lieu de négociations et le SNETAP-FSU va saisir sans délai le Directeur de Cabinet en ce sens.

Paris, le 1er décembre 2014